

Checklist : Constitution du dossier MDPH pour une demande d'AAH (Handicap Psychique)

Documents administratifs obligatoires

- Formulaire de demande MDPH (Cerfa n°15692*01) dûment rempli et signé
- Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, téléphone, etc.)
- Attestation de droits à l'Assurance Maladie (téléchargeable sur votre compte Ameli)
- Copie du jugement de protection juridique si vous êtes sous tutelle ou curatelle

Le certificat médical (Élément central)

- Certificat médical de moins de 6 mois (Cerfa n°15695*01) rempli par votre psychiatre
- Description précise des symptômes : troubles cognitifs, fatigue chronique, retrait social, anxiété
- Évaluation de l'impact de la dépression sur votre autonomie au quotidien
- Historique des traitements suivis (médicamenteux et psychothérapeutiques) et leur efficacité
- Mention des hospitalisations passées ou des suivis en hôpital de jour

Le projet de vie (Volet essentiel)

- Description détaillée de votre situation actuelle et de vos difficultés quotidiennes
- Explication de l'impact de la dépression sur votre vie professionnelle (arrêts maladie, inaptitude)
- Description des difficultés rencontrées dans les actes de la vie courante (hygiène, alimentation, sommeil)
- Expression de vos besoins en termes d'accompagnement ou d'aides humaines
- Projet de réinsertion ou de maintien dans l'emploi si applicable

Pièces complémentaires recommandées

- Comptes-rendus récents de psychiatre ou psychologue détaillant l'évolution de la pathologie
- Bilans neuropsychologiques si des troubles de la concentration ou de la mémoire sont associés
- Attestations de suivi thérapeutique régulier
- Lettres de témoignages de proches ou d'employeurs sur les difficultés observées

- Copie des notifications précédentes de la MDPH si vous avez déjà un dossier

Conseils pour optimiser votre dossier

- Soyez le plus factuel possible : décrivez vos difficultés réelles, ne minimisez pas votre état
- Assurez-vous que le certificat médical mentionne bien la durée prévisible du handicap
- Gardez une copie complète de votre dossier avant l'envoi par courrier recommandé
- Vérifiez que toutes les pages du formulaire sont signées et datées
- N'hésitez pas à joindre un courrier explicatif si votre situation est complexe